



RAPPORT MORAL ANNEE 2019/2020

1. Naissance et valeurs de la FCPE

Le devoir de mémoire est essentiel dans la transmission des valeurs, pour la motivation des administrateurs et de tous les adhérents. Rappelons donc les origines de la FCPE.

La FCPE a été fondée par Jean Cornec, avocat, militant de la laïcité, né d'un couple d'instituteurs bretons qui dès qu'il a l'âge de marcher l'emmène de congrès en congrès suivre les débats sur la scolarité. Sa mère, Josette, militante syndicaliste, se bat pour l'égalité des femmes.

Jean Cornec fonde la FCPE en mars 1947, réussit à structurer le mouvement et associe pleinement les parents d'élèves au fonctionnement de l'école autour de quelques idées-forces : un souci de démocratisation de l'enseignement et de travail sur l'orientation des élèves. Selon lui, l'école devait transmettre des savoirs mais aussi des valeurs.

En 1959 Jean Cornec lance une pétition contre la loi Debré sur l'enseignement privé : il rassemble 11 millions de signatures ce qui montre l'importance de la FCPE dans le paysage de l'éducation depuis de nombreuses années.

L'essentiel a été dit sur les valeurs de la FCPE : dans son ADN nous trouvons la démocratisation de l'enseignement, la gratuité, indissociables de l'égalité.

Nous militons donc pour l'égalité des chances dans une école publique, gratuite, laïque, bienveillante, contre l'échec scolaire, contre la discrimination et pour la prise en considération du handicap.

Nous sommes prêts à intervenir sur tous les points qui pourraient nuire à la scolarité des élèves : les conditions de transport, la cantine scolaire, les fermetures de classes, les réductions budgétaires récurrentes, les suppressions des postes d'enseignants, les classes surchargées, l'absence de tutorat et d'orientation, des professeurs en difficulté, le manque de formation des enseignants et personnels en charge des élèves à besoin particuliers, etc.

Aujourd'hui, notre présence reste indispensable pour militer contre certains points de la Reforme Blanquer qui nous semblent nuisibles pour les élèves et leur réussite scolaire. Pour militer aussi contre le manque de moyens des établissements scolaires publics alors que la région, le département et l'agglomération sont prêts à faire cadeau de cinq millions d'euros à des établissements privés.

Alerter, veiller, agir, intervenir, aider, contrôler, manifester, se mobiliser, participer, dénoncer, informer... telles sont les nombreuses missions que nous parents d'élèves FCPE et administrateurs départementaux nous sommes attachés à accomplir pendant toute cette année scolaire et continuerons à accomplir avec toujours plus de rigueur, de détermination et de bienveillance dès la rentrée prochaine.

2. Le point sur l'exercice écoulé

Au congrès du CDPE 74 de juin 2018, vous avez élu une nouvelle équipe de 10 administrateurs.

Présents depuis 2018 à la tête du conseil départemental, la tâche s'annonçait difficile. Nous n'avions pas de guide pour la passation du bureau, pour la comptabilité, pour récupérer ou exploiter les bases de données. Nous avons dû reconstruire le CDPE 74 et avons accompli un travail considérable. Nous vous remercions d'être ici présents pour prendre connaissance de ces actions.

Les rapports détaillés d'activité, de trésorerie et de gestion financière ont été joints à l'invitation et rendent compte de manière presque exhaustive des actions très diverses menées au cours de cette année scolaire, du nombre d'adhérents, etc.

3. Orientations et projets.

Le monde de l'éducation bouge, les réformes se succèdent et ne sont pas toujours respectueuses de l'intérêt des élèves, les dotations horaires et les enveloppes budgétaires allouées aux établissements diminuent chaque année alors même que le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter.

Selon le CDEN du 23 janvier dernier, la Haute Savoie attend 10.000 élèves supplémentaires au collège d'ici la rentrée 2028.

Comment, dans ces conditions, accepter sans protester les diminutions de budget chaque année et les suppressions des postes récurrentes à tous les niveaux de l'éducation nationale ?

Au niveau départemental nous tenons à augmenter le nombre d'adhérents pour consolider notre présence au sein de chaque établissement scolaire, aider chaque conseil local dans son fonctionnement, fournir aux parents un appui solide lors des revendications et demandes auprès des instances départementales et académiques.

Pour amplifier notre présence au sein du monde éducatif, défendre la place des parents au sein de l'école et développer cette co-éducation, nous faisons appel aux nouveaux candidats pour les postes d'administrateurs, des parents conscients des enjeux essentiels du système scolaire dans la construction de l'avenir de nos enfants, pour créer de nouveaux conseils locaux, participer aux différentes commissions et instances, défendre toujours et encore nos valeurs dans l'intérêt des élèves.

4. Remerciements

Nous remercions tous les adhérents, administrateurs et partenaires ici présents.

Je tiens à remercier les **administratrices et administrateurs** pour leur investissement militant, assidu et bénévole dans les nombreuses instances de notre fédération (nombreuses tâches au bureau, participation aux conseils d'administration, diverses réunions et commissions, rédaction des comptes rendus, etc.), mais aussi pour leur participation au sein de nombreuses instances académiques, départementales et dans chaque conseil local. Le travail accompli cette année encore a été considérable.

Ils ont mis leur temps à disposition du CDPE 74 au détriment de leurs familles et de bien d'autres activités ou loisirs. Il s'agit d'un choix altruiste et généreux que je tiens à souligner.

Je tiens à remercier particulièrement Mme Karine ROBIN DETRAZ, secrétaire de l'association pour son aide précieuse et efficace, pour ses compétences d'organisation et de transmission de l'information, secondée souvent par Mme Valérie Corbex, secrétaire adjointe.

Merci aussi à nos trésoriers M. Jean Pierre Coste et Christophe Tartivel, essentiels pour la bonne tenue de la comptabilité et le suivi et l'organisation de nombreux documents comptables et administratifs. Ils ont réussi brillamment à réorganiser le fonctionnement administratif et comptable du CDPE.

Je vous adresse mes salutations militantes et fraternelles.

Roxana GENIN

Présidente du CDPE 74 de la FCPE

Annecy, le samedi 1er février 2020